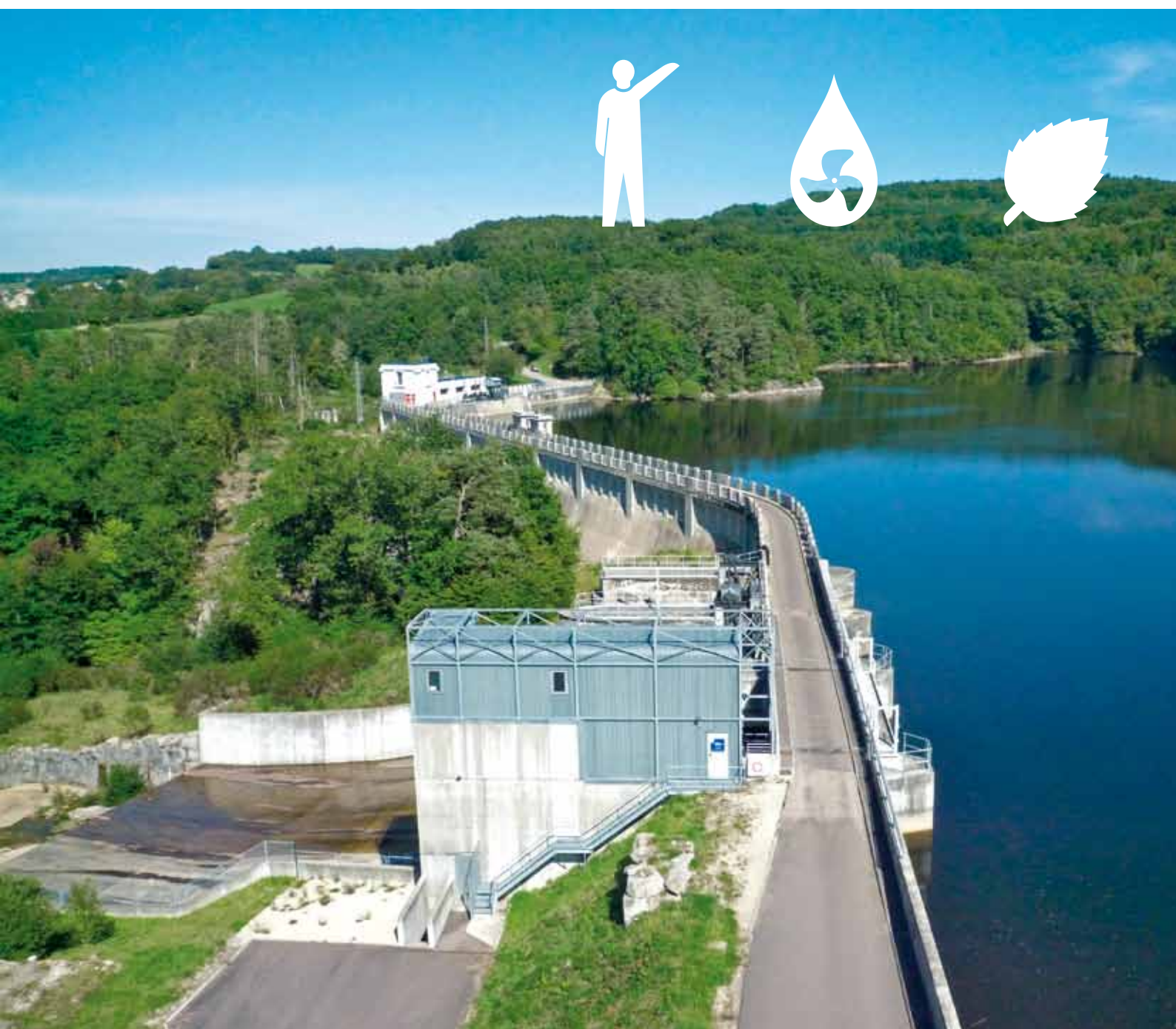


Unité de Production Est – GEH Jura-Bourgogne

LES AMÉNAGEMENTS HYDROÉLECTRIQUES DU GROUPEMENT BOURGOGNE



Sept centrales hydroélectriques pour une énergie « verte »

Sept centrales hydroélectriques (dont une située en Champagne-Ardenne) constituent l'ensemble des moyens de production d'électricité d'EDF en Bourgogne, une électricité de type renouvelable. Ces centrales sont exploitées par le Groupement Bourgogne, basé à Domercy-sur-Cure, dans l'Yonne. Elles produisent en moyenne 80 millions de kWh par an, ce qui correspond à la consommation domestique d'environ 35 000 habitants.

Le Groupement Bourgogne emploie 14 salariés, pour les centrales de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne. Il exploite également la centrale de La Morge, sur le lac de la Forêt d'Orient, dans l'Aube. Cinq de ces centrales ont obtenu le classement « énergie verte » selon les critères européens.

Le soutien de l'alimentation en eau du Bassin Parisien

Les ouvrages du Groupement Bourgogne jouent un rôle important pour l'alimentation en eau du Bassin Parisien : en effet, ces barrages sont chargés de soutenir les débits de la Seine à partir du 1^{er} juillet jusqu'au 30 septembre, voire jusqu'au 1^{er} décembre en cas d'étiage sévère. Ce déstockage a permis le développement d'activités d'eaux vives.

Dans le cadre du renouvellement de titre de la Cure et conformément au cahier des charges, les débits réservés seront réévalués pour Chaumeçon de 100 à 300 l/s et pour Crescent de 257 à 900 l/s.

En hiver, l'aménagement de Chaumeçon contribue à l'écroulement des crues. A titre d'exemple, sur une crue centennale,

l'action de Chaumeçon peut influencer le niveau aval à Auxerre et à Paris de plusieurs dizaines de centimètres.

EDF-Groupement Bourgogne participe au COTECO¹, comité regroupant les gestionnaires de l'eau influant sur la Seine (IIBRBS², EDF), les Administrations (DIREN, DDE...) et les utilisateurs de l'eau (CGE, Lyonnaise des Eaux, Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Nogent). Ce comité gère la ressource en eau pour la Seine à Paris, en coordonnant les actions des différents acteurs.

¹ Comité Technique de Coordination des études et travaux de l'institution (Paris).

² Institution Interdépartementale des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine.



La Canche

Mise en service : 1921
Nombre de groupes :
3 Groupes Francis
Puissance : 2,5 MW
Débit : 2,5 m³/s
Productible annuel :
3,6 GW/h



Malassis

Mise en service : 1931
Nombre de groupes :
2 groupes Kaplan
Puissance : 1,2 MW
Débit turbiné : 26 m³/s
Débit réservé : 1,5 m³/s
Productible annuel :
2,2 GW/h

Aménagements hydroélectriques en Bourgogne



Recommandations
au bord de l'eau

S'aventurer dans le lit de la rivière peut présenter des dangers. Soyez vigilants ! L'eau peut monter rapidement et à tout moment de la journée. Dans ou sur l'eau, veillez à respecter les zones de sécurité délimitées par les bouées. Au-delà, le courant pourrait vous entraîner.

Historique :

La construction des ouvrages hydroélectriques en Bourgogne a pour origine la crue exceptionnelle de la Seine à Paris en janvier 1910. La capitale est sous l'eau, tous les secteurs économiques sont touchés (transport fluvial, électricité, gaz, chemins de fer...), la ville est paralysée et les dégâts sont importants. Cet événement va déclencher la construction de 5 grands ouvrages dont, à l'origine, les centrales de Chaumeçon, Crescent et Settons. Ces derniers sont réalisés afin d'améliorer le débit d'étiage de la Seine et réduire les crues. Aujourd'hui encore, l'ouvrage de Chaumeçon exerce ces mêmes fonctions.



Bois de Cure

Mise en service : 1932
Nombre de groupes :
3 groupe Francis
Puissance : 25,5 MW
Débit turbiné : 33 m³/s
Productible annuel :
53 GW/h



Crescent

Mise en service :
1932 (barrage et centrale)
Nombre de groupes :
2 Groupes Kaplan
Puissance : 1,47 MW
Débit turbiné : 22 m³/s
Débit réservé : 257 l/s
Productible annuel :
2,9 GW/h



Chaumeçon

Mise en service :
barrage en 1932
centrale en 1961
Nombre de groupes :
1 Groupe Francis
Puissance : 1,5 MW
Débit turbiné : 5,3 m³/s
Débit réservé : 100 l/s
Productible annuel :
4,3 GW/h



Pannezière

Mise en service : 1950
Nombre de groupes :
1 Groupe Kaplan
Puissance : 5,9 MW
Débit : 16 m³/s
Productible annuel :
13,9 GW/h

Barrage IIBRBS



La Morge

Mise en service : 1967
Nombre de groupes :
1 Groupe Kaplan
Puissance : 4,4 MW
Débit : 25 m³/s
Productible annuel :
13,7 GW/h



Priorité absolue à la sécurité

La sûreté hydraulique est une priorité absolue pour EDF. 14 salariés basés à la centrale de Bois de Cure (Domecy - 89) exploitent la chaîne des centrales EDF du Morvan. Tout dysfonctionnement est diagnostiqué par un automate qui transmet un message d'alerte au technicien de service. Ce dernier intervient à distance en utilisant l'informatique

ou directement sur le lieu de l'incident, selon la nature de l'événement. Les exploitants appuyés par différents services spécialisés, effectuent le contrôle régulier des ouvrages et de leurs équipements. Des appareils de mesure et d'auscultation installés à l'intérieur des barrages sont relevés et contrôlés lors de visites hebdomadaires.

En assurant la maintenance régulière de ses ouvrages hydroélectriques, EDF veille à la sécurité de tous, populations riveraines et techniciens d'exploitation, et prouve sa détermination à assurer la longévité des ouvrages dont elle a la responsabilité.

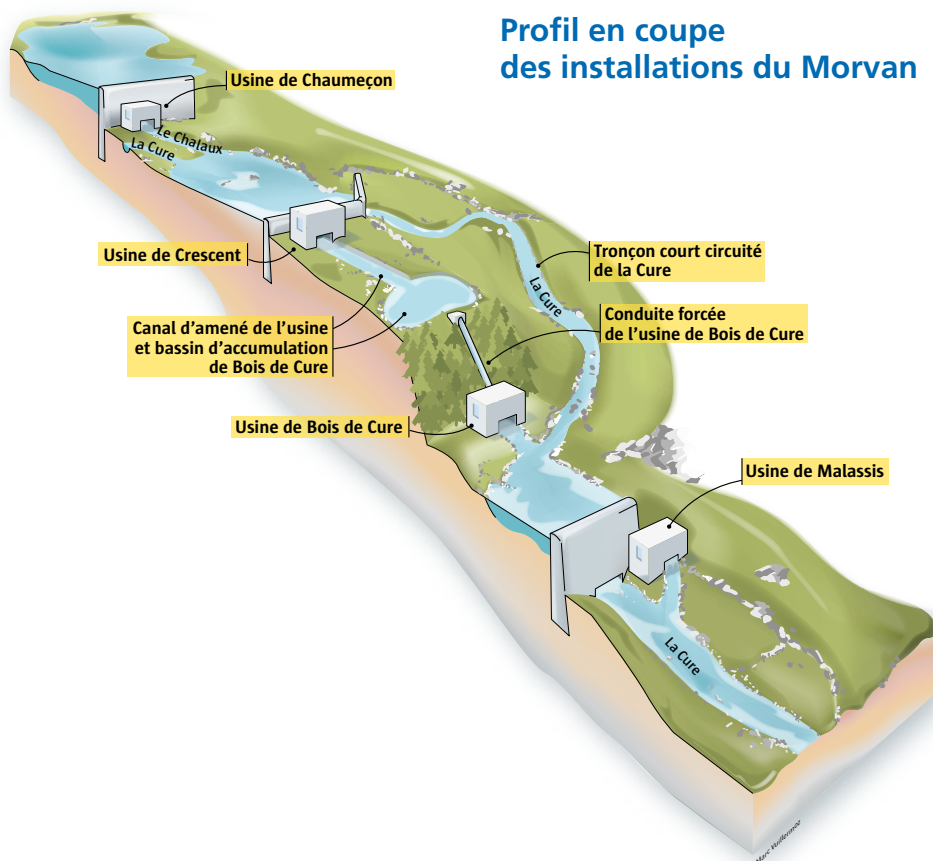


Concession EDF confirmée

Dans le cadre de la procédure de renouvellement des concessions hydroélectriques, EDF est confirmé comme concessionnaire de la chaîne des centrales hydroélectriques de la Cure pour les 40 prochaines années.

La concession a été renouvelée le 27 mai 2011, par le Préfet de l'Yonne.

EDF réalisera dans les années à venir des actions significatives pour préserver les écosystèmes des rivières et des lacs.



Profil en coupe des installations du Morvan

Championnat d'Europe de canoë-kayak

EDF, à travers l'exploitation des ouvrages hydroélectriques dans la région participe au développement d'activités sportives tel que le canoë-kayak. Les championnats d'Europe s'y sont déroulés en 2005 et la région attire chaque année professionnels et amateurs. Le territoire du Morvan, bénéficie aujourd'hui d'une offre touristique et de loisirs développée autour des différentes retenues.



Quatre des centrales du Morvan sont construites sur le Chalaux et la Cure, créant ainsi une chaîne de lacs et de rivières qui permettent la pratique du rafting ou encore du canoë... Tous les ans des programmes de lâchers d'eau quotidiens sont établis selon l'hydrologie, avec les usagers des lacs et des rivières, en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan. Retrouvez le programme des lâchers d'eau sur le site : www.parcduMorvan.org/ ou en contactant l'Office de Tourisme du Morvan au : 03 86 78 79 57.

